

LE HAVRE

Rentrée parlementaire intense pour le député Lecoq

Jean-Paul Lecoq, député NUPES de la 8e circonscription dresse un état des lieux des sujets locaux qu'il va défendre à l'Assemblée nationale.



Jean-Paul Lecoq expose ses dossiers de rentrée Virginie Veiss

VIRGINIE VEISS

Jean-Paul Lecoq, député communiste de la NUPES, de la 8e circonscription de Seine-Maritime, s'apprête à reprendre le chemin de l'Assemblée nationale. « Certains débats ont été particulièrement tendus cet été dans l'hémicycle. Le travail reprendra à la toute fin septembre, voire la première semaine de rentrée. Les débats vont être riches. » Voici quelques-unes de ses propositions et projets poussés en cette rentrée.

« Je poursuis mes démarches pour la création de centres de santé avec médecins salariés »

Jean-Paul Lecoq, député

La santé : Quels dossiers allez-vous défendre ?

« Face à la pénurie de médecins, je poursuis mes démarches pour la création de centres de santé avec des médecins salariés. Une association a été créée sur l'agglomération pour pousser le sujet. L'association « Un médecin pour tous » à Fécamp pousse également. Une démarche a été engagée pour transformer l'hôpital Monod en CHU. Ce sera également l'occasion de créer un Observatoire Santé Environnement. »

Les transports : comment allez-vous travailler le sujet ?

« Il faut avancer sur la gratuité des transports en commun sur l'agglo. Quand dans certaines villes en France, on supprime le coût des transports, au Havre on l'augmente. Pour que les gens soient plus libres et mobiles, il faut les aider financièrement. Concernant les ponts et péages, je reste sur ma position de gratuité des ponts de Tancarville et Normandie et sur la suppression du péage d'Épretot. Je me bats pour que ce péage soit supprimé. Une étude est en cours. »

Le ferroviaire : quelle idée défendez-vous ?

« Je demande que les études abandonnées il y a 20 ans sur le franchissement ferroviaire d'une part et d'autre part sur la création d'une ligne sur la vallée de la Seine reliant les deux ZIP (zone industrielle-portuaire) soient reprises. Je défends l'idée que la traversée de l'estuaire doit se faire autrement que par les ponts. Une ligne ferroviaire reliant Tancarville à Port-Jérôme doit être créée. »

La centrale thermique du Havre : où en est-on ?

« J'ai envoyé plusieurs courriers pour demander la réouverture de la centrale thermique comme à Saint-Avold. Pour rappel, 220 M€ avaient été investis pour moderniser et prolonger sa durée de vie jusqu'en 2025. Elle a finalement

fermé en avril 2021. L'électricité pourrait coûter dix fois plus cher cet hiver. S'il y a un souci d'approvisionnement cet hiver, il faudra qu'Édouard Philippe [Ndlr : maire du Havre] assume cette fermeture. »

« J'ai envoyé plusieurs courriers pour demander la réouverture de la centrale thermique »

Le terminal méthanier flottant : quelles sont vos exigences ?

« J'ai défendu l'idée que Le Havre devait accueillir le terminal. Il serait à la place des fondations gravitaires sur le quai de Bougainville [NDRL : ce méthanier flottant pourrait alimenter à hauteur de 10% la consommation de gaz en France]. Mais je défends l'idée qu'il doit avoir des retombées en termes d'emplois. Il doit être géré par les dockers. Nous voulons aussi avoir la garantie que ce terminal n'exploitera pas de gaz de schiste. Le préfet s'était engagé à lancer des études environnementales et des études de risques pour les habitants du quartier des Neiges. Les habitants doivent savoir ce qu'implique l'arrivée de ce méthanier. »

FAITS DIVERS

LE HAVRE

Appelés pour une querelle de couple, les policiers découvrent des armes factices à leur domicile



À l'origine, les services de police se déplaçaient ce dimanche 4 septembre à 13 h 55, au sein d'un domicile rue Mogador au Havre pour un différend conjugal. À leur arrivée, les policiers constatent que la femme âgée de 50 ans est en état d'ébriété. Elle accuse son mari de 63 ans de l'avoir menacée avec un grand couteau. L'homme interpellé est placé en garde à vue. Il explique « ne pas pouvoir porter de couteau si lourd après avoir fait un AVC ». Les policiers entendent la femme. Elle reconnaît avoir appelé les policiers parce que son conjoint avait jeté le contenu de la bouteille de whisky dans l'évier. Elle n'a pas porté plainte. Après perquisition au domicile, les policiers ont trouvé un katana, un sabre japonais, une arbalète, plusieurs carabines, un fusil d'épaule, etc. Les armes sont en fait factices. Leur détention fera l'objet d'une enquête administrative.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

La gendarmerie lance un appel à témoins après un accident corporel

Dimanche, entre 16 h 45 et 17 h, un véhicule qui circulait route de la Gare, à la sortie de Saint-Romain-de-Colbosc en direction d'Épretot, « aurait frôlé une jeune femme qui marchait sur le bas-côté droit avant de prendre la fuite », selon les gendarmes. Ce véhicule « noir et peut-être de type monospace » est activement recherché. La piétonne souffre d'un traumatisme crânien, d'une entorse de la cheville et de contusions. Sans plus d'éléments, les gendarmes de Saint-Romain-de-Colbosc lancent un appel à témoins pour mener à bien leur enquête. Si vous avez vu quelque chose, vous pouvez contacter la brigade au 02 35 20 50 13.

L'ACTUALITÉ EN FLASH

LE HAVRE

Soirée événement « One piece » : quand le manga s'invite à La Galerne !



La Galerne et Glénat Manga invitent, petits et grands, passionnés de bandes dessinées, mangas, jeux vidéo et toute personne ayant à cœur de partager un moment unique d'animations, de 19 h 30 à 23 h le 13 septembre. Au programme : une exposition, un quiz, un concours de « cosplay », une cabine photo, la « Photobooth », pour garder un souvenir de la soirée, et à 22 h, la mise en vente en avant-première du tome 102 ! Pour le « cosplay », les catégories de déguisement et jeux de rôle autorisés sont les mangas, la BD, les dessins animés, les films, les séries et les jeux vidéo. Les performances (dans la limite de 30) doivent durer 1 minute pour les individuels et 1 minute 30 pour les groupes. « Souvent, les maisons d'édition organisent des lancements ou avant-premières que nous apprécions accompagner », explique Olivier Bouteiller, de La Galerne.

UN ENGOUEMENT MONDIAL

« One piece » est une série de mangas créée en 1997. 490 millions d'exemplaires ont été vendus depuis la sortie du tome 1. 103 tomes sont sortis au Japon. La version française est prépubliée, depuis 2021, sur les plates-formes en ligne Manga Plus et Glénat Manga Max. Pour la sortie du tome 102, une avant-première est organisée à La Galerne pour que les assidus puissent découvrir la suite des aventures de Luffy et de son équipage. L'histoire se déroule cette fois lors d'un festival de musique où la fille du légendaire pirate Shanks Le Roux va révéler la puissance de sa voix et peut-être changer le monde...

Nuit « One piece » le 13 septembre à 19 h 30 Entrée libre, ouvert à tous. Pour le quiz et le concours « cosplay » : inscription sur place, dans la limite des places disponibles. One Piece - Édition originale - Tome 102, d'Eiichiro Oda, Glénat Manga (6,90 euros)